



## CONSEIL DES SAGES

### FICHE DE CANDIDATURE

A retourner en Mairie avant le 26 août 2024

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Femme  Homme

Adresse : .....

Mail : .....

Date d'emménagement sur la commune de Varennes-Jarcy : .....

Je soussigné ( e) .....

- Déclare être candidat (e) pour le Conseil des Sages pour le mandat actuel jusqu'en 2026.
- Atteste ne plus être en activité, n'exercer aucun mandat électoral
- M'engage à respecter le règlement intérieur du conseil des sages

Signature du candidat

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des commissions consultatives.

**Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.**

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la commune en application de la délibération du conseil municipal du 4 juillet 2024 instituant le conseil des sages.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : élus et services en charge de fonctionnement du conseil des sages.

Les données sont conservées pendant 1 an après l'appel à candidature pour les personnes nommées au conseil des sages et pendant la durée du mandat municipal pour les personnes candidates inscrites sur liste d'attente.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou l'accueil de la mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33 – [accueil@varennes-jarcy.fr](mailto:accueil@varennes-jarcy.fr)

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

---